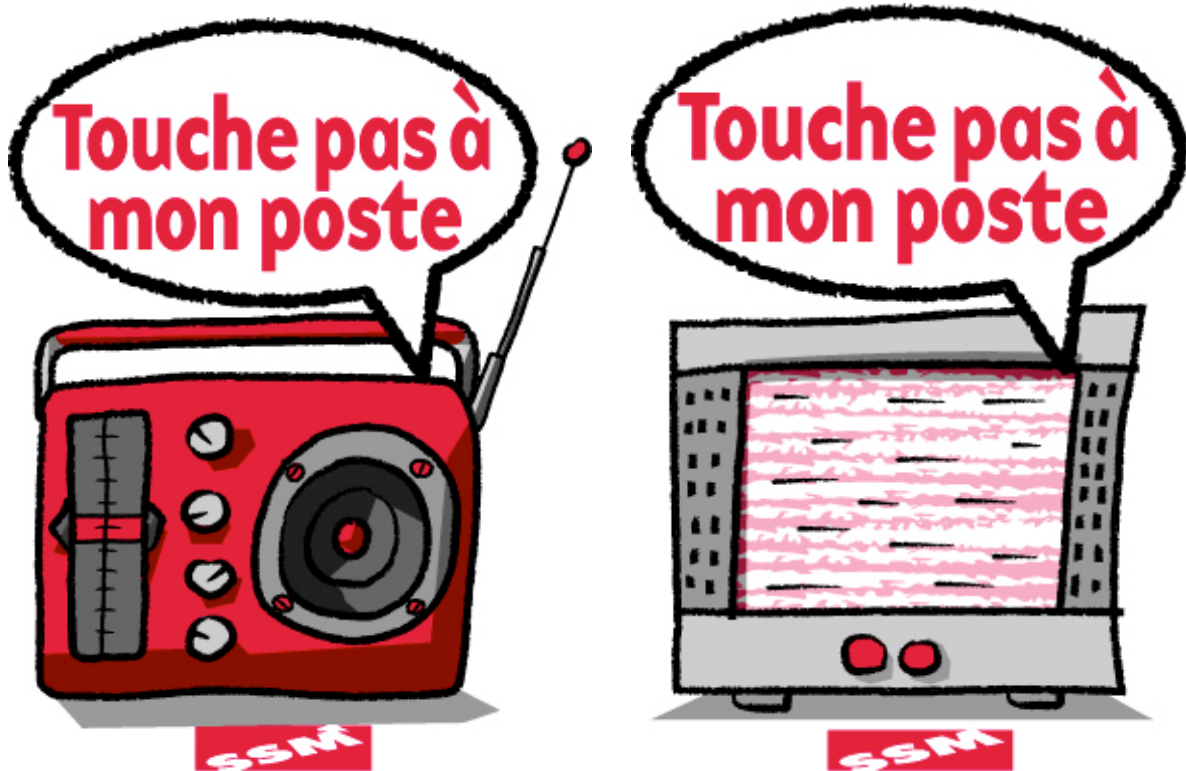


Non à la suppression de postes et à la réduction du personnel SSR



Touche pas à mon poste !

Depuis que la Confédération s'intéresse aux finances de la SSR, par le biais du Contrôle fédéral des finances, l'entreprise semble avoir fait de la pingrerie son unique critère de gestion. C'est ainsi qu'elle affirme devoir économiser 160 millions de francs et supprimer quelque 150 postes. Si la LRTV implique une certaine baisse des recettes, il est néanmoins légitime de se demander si cette coupe sombre est justifiée ou si elle sert avant tout à redorer l'image écornée d'une entreprise jugée trop gourmande et engloutissant un peu trop à la légère le produit de la redevance.

Stephan Ruppen, secrétaire central SSM

Les faits sont connus. Cet été, la SSR annonçait devoir faire une économie de 160 millions de francs et mettait ainsi un terme à la polémique sur certains aspects du système de rémunération de ses cadres dirigeants. 160 millions, le chiffre a de quoi choquer quand on sait que la SSR n'en est pas à son premier plan d'économies. On pourrait penser que les millions économisés par le passé suffiraient pour compenser le manque à gagner dû à la révision de la LRTV. Mais il n'en est rien si l'on en croit les cadres supérieurs de la SSR qui semblent avoir oublié les économies déjà réalisées.

Si l'on analyse les comptes et les chiffres communiqués par la SSR, on s'aperçoit rapidement que la SSR se base toujours sur le scénario le plus pessimiste pour ce qui est des baisses de recettes et des dépenses supplémentaires et présente tous les éléments positifs (hausse des recettes de la publicité et du sponsoring, distribution moins chère) comme s'ils étaient déjà compensés par des dépenses. Selon les déclarations officielles, la SSR devrait donc économiser 160 millions de francs en deux tranches.

Chiffres SSR (état juin 2005)	
Manque à gagner dû au splitting de la redevance <i>(hypothèse : 5%, dont il faut déduire les 13 millions versés selon la règle actuelle)</i>	env. 43 millions
Exonération des bénéficiaires de prestations complémentaires AVS/AI <i>(coûts supplémentaires en raison du nombre croissant d'ayants droit)</i>	16 millions
Quote-part pour l'innovation technologique <i>(Fonds destiné aux investissements technologiques de diffuseurs privés)</i>	11 millions
Mesures pour malentendants et malvoyants	12 millions
Swissinfo <i>(Perte de la subvention fédérale)</i>	14 millions
«Boîte noire» <i>(droits de retransmission sportives, investissements pour le multimédia, renchérissement non compensé)</i>	60 millions
Total	160 millions

Au vu de ces prévisions, le Conseil d'administration de la SSR adopta en juin 2005 un premier plan d'économies de 80 millions de francs. Armin Walpen, le directeur général, expliqua au SSM qu'il fallait économiser 45 millions de francs par le truchement de projets nationaux et 35 millions de francs dans les unités d'entreprise.

Commentaire sur ces chiffres

Le Conseil d'administration a opté pour un plan d'économies fondé sur les hypothèses les plus pessimistes : une perte de 5% consécutive au splitting de la redevance, ce qui correspond au pourcentage le plus élevé jamais évoqué au Parlement ; une dépense supplémentaire de 12 millions de francs pour le sous-titrage, soit le coût maximum prévu pour cette prestation. Sans oublier l'enterrement prématuré de swissinfo (14 millions), alors que les débats parlementaires n'étaient pas encore conclus et la création par la SSR d'une «boîte noire» d'un montant de 60 millions de francs qui englobe à peu près tous les coûts qui pourraient incomber à la SSR, sans aucune certitude cependant sur la réalité de ces charges. Le comble de ce calcul est le renchérissement non compensé depuis 2000, qui représente quelques dizaines de millions de francs.

Avant de nous demander si cette tactique est l'expression d'une prudence louable ou si la SSR peint simplement le diable sur la muraille, il faut rappeler comment les UE entendent économiser ces 35 millions de francs.

Unité d'entreprise	Economie annoncée	Suppressions de postes
SF DRS	10.6 millions	Pas d'indication
Radio DRS	6.0 millions	22 EPT (équivalents plein-temps)
RSR	4.7 millions	30 EPT
RTSI	7.4 millions	58 EPT
TSR	8.3 millions	Pas d'indication
RTR	0.5 millions	Pas d'indication
MSC,	2.0 millions,	Pas d'indication
swissinfo	3.0 millions	Pas d'indication
DG	Pas clair	4 EPT
Total	42.5 millions	Estimation : 150 postes

Si l'on compare les chiffres communiqués en juin 2005, basés sur les hypothèses les plus pessimistes, qui demandaient aux UE d'économiser 35 millions de francs et les chiffres annoncés par le UE, on constate que les UE entendent épargner 7,5 millions de plus, soit 42,5 millions au total au lieu de 35 millions.

On peut en déduire que même si l'on se fonde sur le pire des scénarios à venir, les unités d'entreprise veulent économiser trop et supprimer trop de postes. Cela ne fait que confirmer une hypothèse déjà formulée par le SSM au mois de juin dernier : ces chiffres sont gonflés et la SSR fait des économies préventives.

Les chiffres après l'examen de la nouvelle LRTV

Après que la SSR a imaginé en juin 2005 qu'il fallait économiser 160 millions de francs et a adopté des mesures en conséquence, le Conseil national a pris des décisions sur la LRTV que le Conseil des Etats va confirmer en décembre. Comme on pouvait s'attendre, la nouvelle LRTV ne correspond pas aux hypothèses exagérément pessimistes de la SSR. Ainsi, la SSR s'attendait à perdre 5% au titre du splitting de la redevance, elle n'en perd que 4%, soit 1% de moins que prévu. Cela correspond à environ 11 millions de francs.

Nous pouvons donc affirmer que les unités d'entreprises veulent d'une part épargner 7 millions de plus que ce que la Direction leur a imposé en juin 2005 et que, d'autre part, les pertes de recettes sont nettement inférieures à ce qu'avait calculé la SSR. En conséquence, et indépendamment de la LRTV, la SSR ne devrait pas supprimer un seul emploi.

La SSR fait la sourde oreille

En octobre dernier, le SSM demandait à la SSR de réexaminer son plan d'économies et de renoncer à supprimer des postes. Voici ce que la SSR a répondu :

« Contrairement à vous, nous pensons donc que le risque d'un manque à gagner encore plus élevé (N.d.a. : que les 70 millions de juin) est nettement plus grand que la probabilité que ce chiffre soit revu à la baisse».

Pour étayer cette évaluation, la SSR explique avoir largement sous-estimé le coût du sous-tirage des émissions (12 millions). De son côté, le SSM sait de source sûre que ces 12 millions sont fondés sur le scénario le plus pessimiste.

A cela s'ajoute que la SSR s'est défendue très mollement contre l'exonération de la redevance s'appliquant aux bénéficiaires de prestations complémentaires. Alors qu'elle n'a quasiment pas pris position sur cette question, elle regrette aujourd'hui que cette mesure lui coûte 16 millions de francs par année. Il appartient à la SSR d'obtenir que la Confédération compense ces 16 millions puisque cette exonération est une mesure de politique sociale qui devrait être prise en charge par les assurances sociales. Si la SSR défendait correctement ses intérêts dans ce domaine, elle réduirait son manque à gagner de 16 millions de francs. Plus que ce que rapporterait la suppression de postes.

Qu'est-il en train de se passer à la SSR ?

Le moment est venu de jouer cartes sur table avec le personnel. S'il est incontestable que la nouvelle LRTV implique des pertes considérables pour la SSR, il est certain aussi que les plans d'économie et surtout la suppression de quelque 150 postes vont largement au-delà de ce qui est nécessaire.

La coupe sombre qui est envisagée n'est ni indispensable, ni justifiée par les chiffres. Pour le personnel, elle se traduira par une importante surcharge de travail. Les collaborateurs et les collaboratrices devront travailler encore davantage la nuit et le dimanche, accepter encore plus de changements de service au dernier moment et accroître encore davantage leur productivité. Il va sans dire que leur vie privée, déjà tributaire aujourd'hui de l'irrégularité des horaires de travail, en souffrira. Et si la SSR semble vouloir négliger le fait qu'une telle politique met directement en cause la santé du personnel, le SSM restera attentif à cet aspect.

La folie des économies

Le SSM n'entend pas accepter la suppression de postes annoncée. Nous allons commencer par lancer une campagne d'information au fil de cinq flashes. Nous montrerons de manière détaillée comment la SSR peut réduire ses dépenses sans s'attaquer à l'emploi. En décembre, nous organiserons une journée d'action nationale contre cette folie des économies. Une telle action ne sera efficace que si le personnel s'organise également et soutient massivement le SSM. La retenue, voire la passivité ne ferait qu'apporter de l'eau au moulin des tenants des économies à la SSR.

L'exemple de swissinfo

La résistance paie : nous en avons fait l'expérience à swissinfo. Si la SSR avait pu n'en faire qu'à sa tête, swissinfo aurait disparu du paysage médiatique Suisse. Grâce à la résistance organisée par le SSM et le personnel de swissinfo, cette unité d'entreprise existe encore.

Participez aux actions du SSM «Touche pas à mon poste!»